

Département du Pas-de-Calais ******** Arrondissement de Boulogne-Sur-Mer ******

Canton de Boulogne Sud

MAIRIE DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE (62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2019-56

L'an deux mille dix-neuf, Le 20 décembre à 18 heures 30,

Date de convocation: 13/12/2019 Date d'affichage: 16/12/2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

<u>Etaient présent(e)s</u>: Sophie MEURDESOIF, Jean DIDIER, Fabienne PRIMA Dominique NAVET, Bernard MOUSSAY, Béatrice BOULY, Catherine VANDEKERKHOVE, Bernard GRARE, Valérie DRANSART, Guy PETIT.

11/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

Marie-Françoise LECAILLE (pouvoir à Dominique NAVET),
Michel QUANDALLE (pouvoir à Bernard MOUSSAY),
David NOEL (pouvoir à Fabienne PRIMA),
Jean-Pierre FLOUR (pouvoir à Jean DIDIER),
Michèle CAFFIER (pouvoir à Béatrice BOULY),
Alain FIX (pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE),
Michèle AUGE (pouvoir à Jean-Michel DEGREMONT)
Michel CLABAUT (pouvoir à Guy PETIT).

Formant la majorité des membres en exercice.

Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance.

OBJET:

SUBVENTION CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES CREATION D'UN RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Monsieur le Maire évoque la possibilité d'être subventionné sur le montant HT des dépenses totales dans le cadre du projet Création d'un Relais Assistantes Maternelles.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal afin d'obtenir l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le montant prévisionnel de la subvention serait de 14 070 € soit 15% du montant HT des travaux.

Il vous est proposé de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à procéder aux démarches permettant la perception de la subvention.

Après examen et délibération, Le Conseil Municipal, A l'unanimité des membres présents ou représentés.

Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches relatives à la demande de subvention.

Le Conseil Municipal : les Membres présents. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

> La Capelle-les-Boulogne, Le 20 décembre 2019

> > Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT.

DÉPOSÉ A LA SOUS-PRÉFECTURE

LE 2 6 DEC. 2019